

BROUWET (*Ernest-Hector-François-Léon*),
Magistrat (Ath, 11.8.1862-Banana, 6.5.1892).
Fils de Léon-Émile et de Dupret, Emma-Clotilde.

Après avoir obtenu les diplômes de docteur en droit et de candidat-notaire en 1887 à l'Université libre de Bruxelles, il s'inscrivit au Barreau de la capitale belge et y exerça pendant quatre ans la profession d'avocat. Engagé, le 13 juillet 1891, en qualité de magistrat, par l'E.I.C., il prit bord à Anvers, le 18, sur l'*Akassa* en partance pour le centre africain. Arrivé à Boma, il fut aussitôt attaché au Parquet du Tribunal de 1^{re} instance, alors le seul au Congo et fut chargé après quelques mois (en mars 1892) des fonctions intérimaires de Procureur d'État. Il mourut à Banana, à la suite de fièvres, dès le 6 mai suivant. Il était le neuvième en date des magistrats de l'E.I.C.

5 juillet 1951.
A. Lacroix.

Archives de l'État civil d'Ath : actes de naissance, 1862. — *Mouvement géogr.*, Brux., 1892, p. 46a. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, Brux., Ligue du Souvenir congolais, 1931, p. 255. — *Bull. de l'Ass. des Vétérans colon.*, Brux., novembre 1939, p. 7.